

PEUT-ON POURSUIVRE LES PROJETS DE COOPERATION DANS LA ZONE SAHELIENNE ?



Matthieu DECLERQ,

Chargé des relations avec les ONG et collectivités,

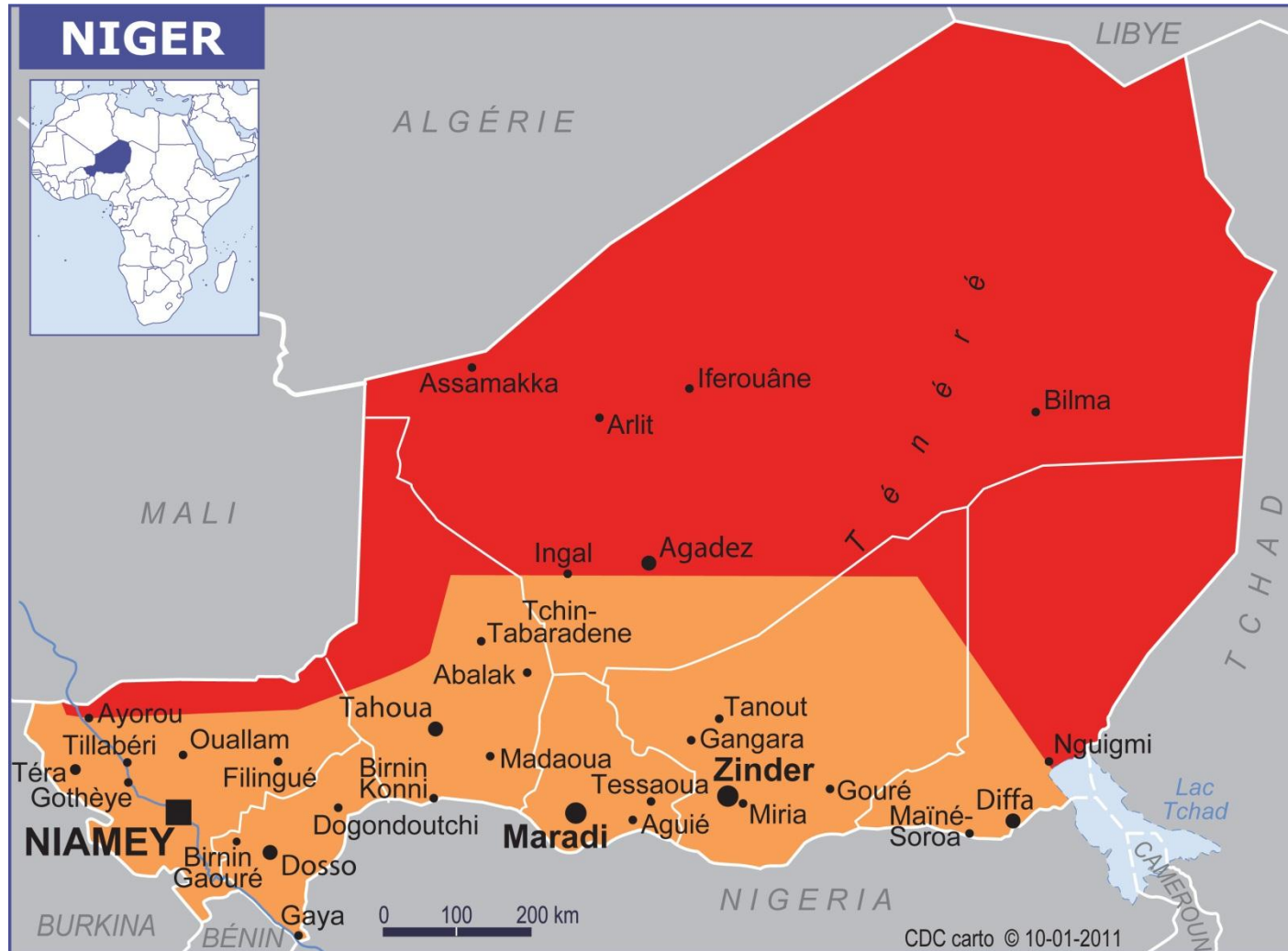
Centre de crise du Ministère des affaires étrangères



Formellement déconseillé

Déconseillé sauf raison impérative

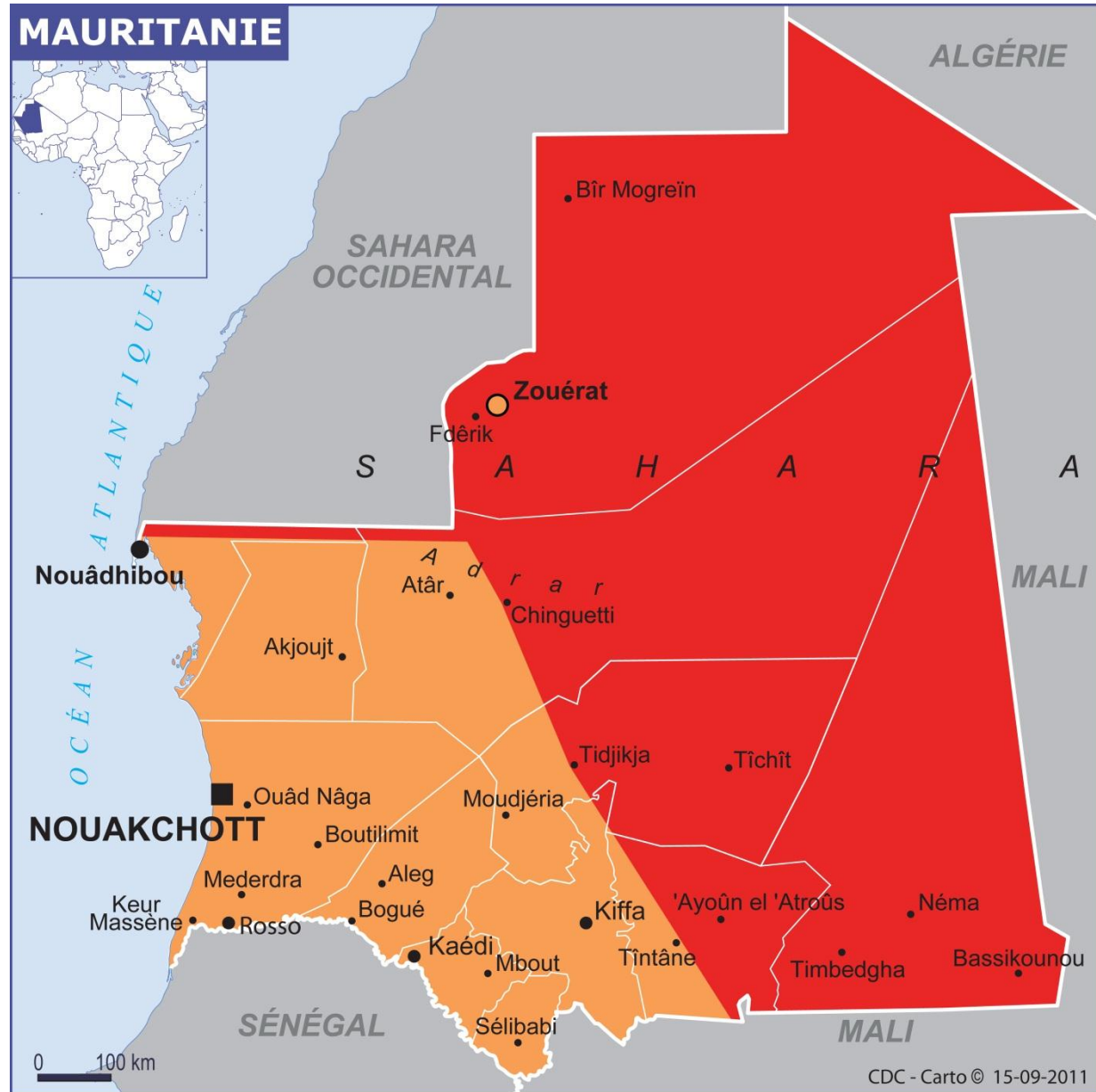
Une vigilance normale doit être observée dans la zone



- Formellement déconseillé
- Déconseillé sauf raison impérative

Une vigilance normale doit être observée dans la zone





Formellement déconseillé

Déconseillé sauf raison impérative

Une vigilance normale doit être observée dans la zone